



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information le 5 décembre 2017



Plan Climat Energie Territorial (PCAET)





Programme

Introduction de M. Beaussant, directeur départemental des territoires du Loiret

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Que se passerait-il si on ne faisait rien?

Des raisons d'espérer

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Les éléments de cadrage

Les données

La gouvernance

Conclusion : l'accompagnement de la DDT



Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Que se passerait-il si on ne faisait rien ?

Le changement climatique :

- *le réchauffement de la planète et les changements climatiques (une hausse des températures moyennes supérieure à 2°C d'ici 2100, une hausse du niveau des mers)*
- *les phénomènes météorologiques, plus extrêmes, plus fréquents (sécheresse, pluies diluviennes, tempêtes...) et plus violents*
- *la récurrence des crises,*
- *le coût et la dette écologique,*
- *les effets sanitaires de la pollution de l'air,*
- *l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes,*
- *l'épuisement des ressources (eau, énergie...)*
- *les déplacements de populations,*
- *la vulnérabilité énergétique (fragilité, appauvrissement)*

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Que se passerait-il si on ne faisait rien ?

DDT

La direction
départementale
des territoires



L'augmentation de la concentration en GES du fait des émissions liées à l'activité humaine est le seul phénomène qui puisse expliquer le réchauffement planétaire actuel et sa rapidité.

- Les émissions totales de GES produites aujourd'hui ont augmenté de 80 % depuis 1970 et de 30 % depuis 1990.

Les GES et les activités humaines

➤ La consommation d'énergie

Les émissions annuelles de CO₂ issues des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) ont été multipliées par 160 entre 1850 et 2012. soit **80 % de l'énergie que nous consommons** dans le monde

- **La déforestation** a supprimé des végétaux qui auraient absorbé le CO₂ à hauteur de 10 milliards de tonnes des émissions de GES dues aux activités humaines.

- **D'autres gaz à effet de serre** sont liés aux activités humaines (protoxyde d'azote, méthane, gaz fluorés)



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Que se passerait-il si on ne faisait rien ?

DREAL Centre-Val de Loire

Pascale FESTOC

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Des raisons d'espérer

DDT

La direction
départementale
des territoires



1) Une prise de conscience du changement climatique

Le réchauffement de la planète : 1^{er} sujet de préoccupation environnementale des Français

42 % des Français résidant en métropole et 56 % de ceux vivant dans les DOM se sentent exposés à des risques liés au changement climatique ;

Les conséquences redoutées :

- les phénomènes météorologiques extrêmes,
- les problèmes de santé induits,
- les impacts territoriaux,
- la dégradation des conditions de vie.
- des impacts globaux à l'échelle planétaire.

Ce risque est cependant difficile à appréhender de manière concrète (1/4 des Français n'ont pas d'idée des impacts potentiels)

Source : CGDD, le point sur n°213 d'octobre 2015, SoeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Des raisons d'espérer

2) Des avancées dans différents secteurs :

- les énergies renouvelables,

- **Progression des énergies renouvelables** (la production d'électricité d'origine renouvelable et de chaleur renouvelable correspondant à 9 % de la consommation régionale d'énergie finale)
- La biomasse : 1ère filière de production d'énergie renouvelable en région Centre-Val de Loire
- L'éolien en région Centre-Val de Loire représente 10 % de la puissance raccordée nationale
- Une augmentation continue du nombre d'installations photovoltaïques depuis 2010

- le rôle des forêts,

- **Rôle de ce puits forestier pouvant capturer le carbone** (30 % du CO₂ que nous émettons est capturé actuellement par ces puits de carbone terrestre)



DDT

La direction
départementale
des territoires



Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Des raisons d'espérer

2) Des avancées dans différents secteurs :

- les technologies,
- l'agro-écologie,
- les investissements verts,
- les transports,
- le bâtiment,

Des raisons d'espérer

DDT

La direction
départementale
des territoires

3) *De nouveaux outils de planification énergie-climat*

Au niveau national, la stratégie nationale bas carbone, la Programmation pluriannuelle de l'énergie, le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques, la stratégie nationale de valorisation de la biomasse

Au niveau régional, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET) créé par la loi NOTRE qui intégrera le schéma régional du Climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) d'ici 2019

- **Rappel des objectifs du SRCAE de la région Centre-Val de Loire : diminuer de 22 % de la consommation énergétique régionale et tripler la production d'énergie renouvelable entre 2008 et 2020.**

Au niveau local, le Plan Climat air énergie territorial (PCAET)



DDT

La direction
départementale
des territoires



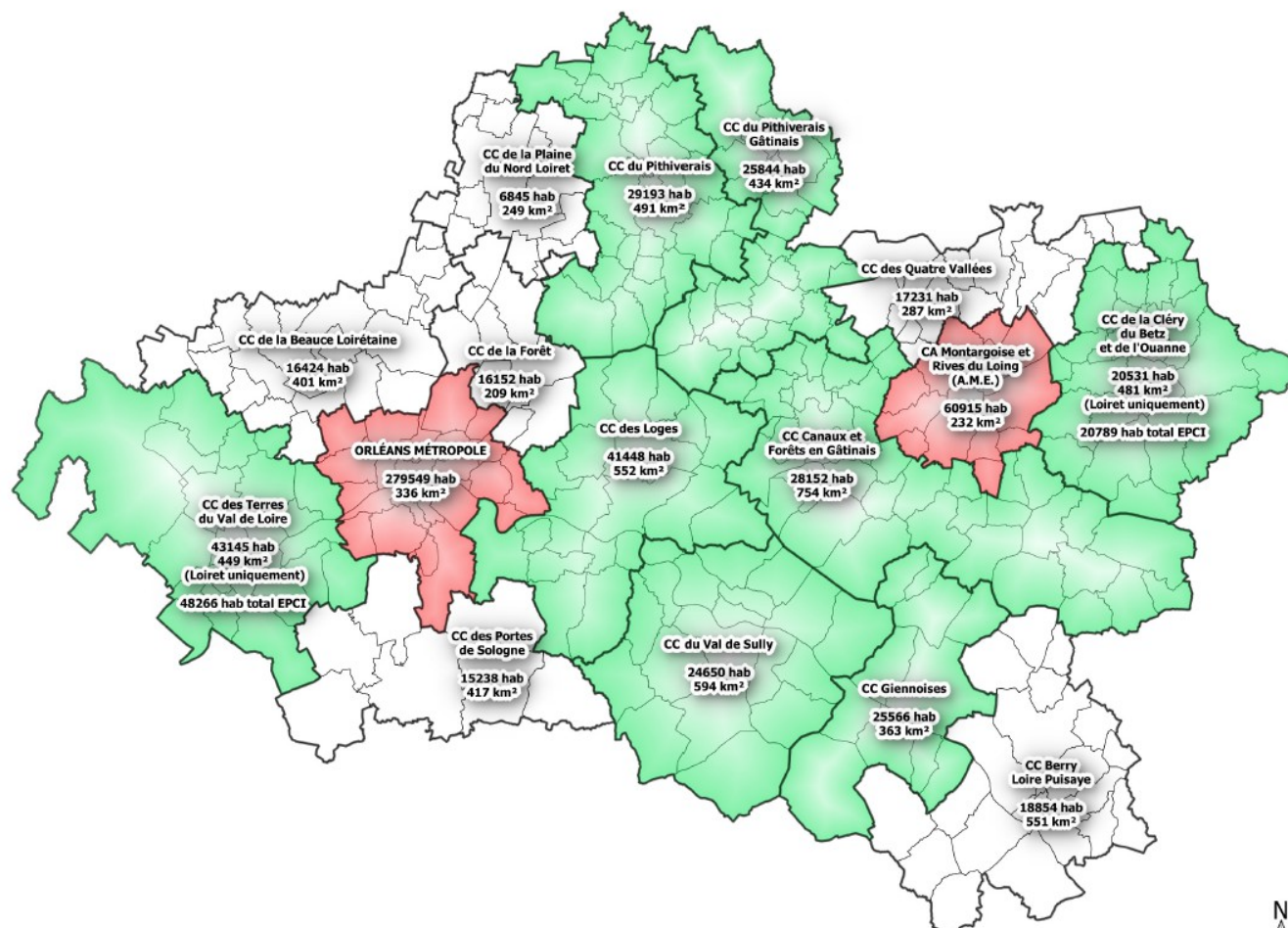
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET




Direction départementale des territoires

Les plans climat air énergie territoriaux (PCAET) du Loiret

Le cadre réglementaire concernant les plans climat air énergie territoriaux (PCAET) est fixé depuis le 28 juin 2016. Ainsi, les EPCI de plus de 50 000 habitants ont pour obligation de mettre en œuvre leur PCAET à partir du 1er janvier 2017 ; cela concerne environ 268 EPCI en France. Et d'ici fin 2018, la même obligation s'appliquera aux collectivités de plus de 20 000 habitants, ce qui devrait concerner 372 EPCI supplémentaires. Quant aux autres EPCI, l'élaboration de ce document restera facultative.



Légende

-  Contours SDCI2017
-  PCAET obligés au 31/12/2016
-  PCAET obligés au 31/12/2018

Sources : BD Carto, INSEE/RGP2014, Préfecture du Loiret
Réalisation : DDT45/SUADT/PCPT/Dupin - Mise à jour du 10/08/2017
M.:_AIR CLIMAT/PCAET/2-Traitement/PCAET_Obligés.qgs

10 0 10 20 30 40 km





Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Des raisons d'espérer

4) Un maillage territorial en documents de planification :

- le SCOT (4 approuvés dont 2 révision, 3 en cours d'élaboration)
- le PLUi (10 CC ayant la compétence PLU)
 - une meilleure prise en compte de l'énergie
- le Plan de Déplacement urbain (PDU),
 - l'évaluation des émissions de GES et de polluants
- le Plan de protection de l'atmosphère (PPA),
 - Le PCAET doit être compatible avec les objectifs du PPA, dès lors que le PPA couvre une partie du périmètre du PCAET



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Les vulnérabilités de demain : les subir ou agir

Des raisons d'espérer

5) Des expériences réussies

Témoignage sur la mise en place d'une plate-forme locale de rénovation énergétique

**Communauté d'agglomération de
Montargis et Rives du Loing -Pays
Gatinais**

Sébastien Caubet



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Les éléments de cadrage

DREAL Centre-Val de Loire
Pascale FESTOC



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Les éléments de cadrage

ADEME

Catherine GUIMARD



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Les données

OREGES

Audrey SAMPEDRO-LOPEZ



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information sur le PCAET

5 décembre 2017

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Témoignage sur une démarche de gouvernance et de mobilisation - Elaboration du PCAET d'Orléans Métropole

Orléans Métropole

Nelly BONNEFOY

DDT

La direction
départementale
des territoires



Conclusion : l'accompagnement de la DDT

Le Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire accompagne la transition écologique et énergétique dans les territoires

La Mission Développement durable anime les politiques de développement durable. Elle assure la transversalité du sujet :

- pilotage de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- apporte son analyse sur les documents d'urbanisme,
- accompagne les collectivités volontaires dans la démarche écoquartier,
- apporte sa contribution au SRADDET

Le pôle Accompagnement des projets de territoires accompagne les conventions TEPCV et les projets d'énergie renouvelables.

A ce titre, la DDT est à votre disposition pour présenter le PCAET à vos conseils communautaires, pour mobiliser les partenaires régionaux ou locaux et à partager les expériences réussies.



PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Réunion d'information

le 5 décembre 2017



Plan Climat Energie Territorial (PCAET) Clôture de la journée

En vous remerciant pour votre participation

Intervenants :

DDT 45/SUADT : Fabien GUERIN, Florence COUTURIER

DREAL/SEEVAC/DEAC : Pascale FESTOC

OREGES : Audrey SAMPEDRO-LOPEZ

ADEME : Catherine GUIMARD

Communauté d'agglomération Montargoise - Pays Gâtinais :
Sébastien CAUBET

Orléans Métropole : Nelly BONNEFOY